



Charte d'utilisation du Forum SFCO sur WorkPlace

A qui s'adresse ce Forum ? Ce forum est accessible aux membres de la Société Française de Chirurgie Orale, à jour de leur cotisation.

Quel est son but ? Vous permettre de communiquer et partager vos expériences, vos questions et les sujets d'actualité concernant la Chirurgie Orale. Chacun doit pouvoir s'exprimer dans le respect des règles de la confidentialité et du respect mutuel, et en accord avec le règlement général sur la protection des données (RGPD).

Que peut-on publier sur ce forum ? Tous les sujets concernant la Chirurgie Orale dans tous ses aspects peuvent être abordés : information concernant la vie de la société, actualités et interrogations sur la Chirurgie Orale, cas cliniques à finalité didactique (quizz), demande d'aide sur un diagnostic ou la prise en charge de cas cliniques. Tout auteur qui publie un cas clinique s'engage à en donner l'évolution et la finalité. La courtoisie des propos est la règle.

Que ne doit-on pas faire sur ce forum ? Aucune donnée d'identification de patient ne doit apparaître sur les images ou vidéos publiées. Les images déposées dans ce forum ne doivent pas être reproduites ou exploitées sans l'accord de leur auteur. Il est interdit de mettre en ligne du contenu illégal ou discriminatoire. Il est interdit de retoucher des images ou falsifier des cas cliniques. Aucun propos irrespectueux, discourtois ou diffamatoire ne doit être tenu, que ce soit vis-à-vis de membres de la société ou de personnes extérieures, d'autres entités corporatives ou administratives. Il est interdit de masquer votre identité ou d'usurper l'identité d'une autre personne.

Qui gère ce forum ? Tout membre de la SFCO peut publier des messages ou des commentaires. Des modérateurs sont chargés par le Conseil d'Administration de la SFCO de veiller au respect de la présente charte. Toute personne constatant un manquement aux règles précisées ci-dessus doit le signaler aux modérateurs sans délai. Les modérateurs se réservent le droit de supprimer tout contenu non conforme, voire d'exclure son auteur du forum.

Qui a écrit cette charte ? Cette charte a été validée par le Conseil d'Administration de la SFCO et peut être sujette à évoluer. Dans ce cas, une information sera immédiatement publiée sur le forum.